

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soutien exceptionnel aux entreprises : L'agglomération Paris-Saclay vote une aide de 3 millions d'euros

La période de confinement en place depuis le 14 mars 2020 a provoqué l'arrêt des activités de commerce et de services touchées par une obligation administrative de fermeture. Toutes les activités économiques non liées aux besoins vitaux de la population ont été suspendues ou réduites à une production minimale. Cette situation inédite par son ampleur provoque d'ores et déjà des tensions de trésorerie pour les entreprises les moins structurées, tensions qui s'aggravent et s'étendent progressivement avec la durée du confinement.

Aux côtés des acteurs économiques du territoire depuis le début de la crise, la Communauté d'agglomération a piloté une [série de mesures de soutien](#) et de report de charges pour les entreprises hébergées, et pour accompagner artisans, producteurs locaux, startups et entreprises des 27 communes de l'agglomération. Aujourd'hui, pour faire face à l'urgence de beaucoup de situations, et via un groupe de travail d'élus, piloté par Jean-François Vigier, vice-président en charge du développement économique et maire de Bures-sur-Yvette, la Communauté Paris-Saclay a voté le principe d'adhésion au fonds « Résilience » proposé par la Région et la Banque des territoires. Elle met ainsi en place un dispositif mixant une aide financière d'envergure et un suivi personnalisé des entreprises.

PRÊT A TAUX ZERO : UN FONDS « RESILIENCE » DE 3 MILLIONS D'EUROS

Le 7 mai 2020, réunis en Conseil communautaire, les élus de la Communauté d'agglomération ont voté à l'unanimité le principe d'adhésion au fonds Résilience et une dotation exceptionnelle de 3 millions. Le format proposé est un prêt à taux zéro, remboursable sur une durée maximale de 7 ans et avec un différé possible maximum de 24 mois. Ce prêt pourrait aller de 5K€ à 100K€ maximum en fonction de la situation financière de l'entreprise. Le dispositif sera géré pour le territoire de l'agglomération par Initiative Essonne, partenaire depuis 3 ans et dont le cœur de métier est le financement et l'accompagnement d'entreprises.

Complémentaire avec les aides lancées par l'Etat et la Région, ce fonds vise à soutenir en priorité les entreprises difficilement éligibles aux dispositifs existants. Seront éligibles les entreprises de tous secteurs d'activités, particulièrement touchées par la situation sanitaire, employant entre 0 et 20 salariés. Les entreprises pourront solliciter le fonds jusqu'au 31 décembre 2020.

PHONING ET SUIVI PERSONNALISÉ DES ENTREPRISES

Une cellule d'appui sera ouverte dès le lundi 11 mai. Elle sera localisée [au « 30 » à Massy](#), l'espace intercommunal de coworking et accompagnement entrepreneurial. Constituée des équipes de l'agglomération chargées du développement économique, d'Initiative Essonne et des managers de ville, la cellule se veut opérationnelle et proche des situations individuelles de chaque entreprise.

Via une large opération de phoning et l'ouverture d'un espace d'échange en ligne, son objectif est concret : préparer avec les entreprises leurs dossiers de candidature afin de verser les premiers fonds le plus rapidement possible. La cellule proposera également accompagnement et conseil aux entreprises ne relevant pas du dispositif.

Pour toute information sur le sujet, un mail est d'ores et déjà actif : deveco@paris-saclay.com

Le fonds « Résilience » créé par la Région Ile de France et la Banque des Territoires devrait être doté d'une enveloppe de 100 M€ avec possibilité d'abondement par les EPCI et la MGP.

Contact :

Axelle Champagne | 06 21 26 49 70 | axelle.champagne@paris-saclay.com

À PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

Le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay est un pôle majeur de la région Île-de-France. Outre son écosystème dense organisé autour de plusieurs pôles économiques, l'agglomération accueille un cluster qui compte parmi les 8 plus importants au plan mondial et qui regroupe 15 % de la recherche nationale. Proximité de l'aéroport international d'Orly, gare TGV de Massy, réseau autoroutier structurant, Très Haut Débit, l'agglomération est un territoire particulièrement connecté. Ce pôle économique et scientifique majeur, s'insère dans un cadre de vie préservé, avec 60 % d'espaces naturels. Aux portes de la Vallée de Chevreuse, avec ses terres agricoles sanctuarisées, ses espaces naturels, ses villages de caractère et ses villes à taille humaine, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay offre un cadre de vie et de travail privilégié.

paris-saclay.com



Paris-saclay.com